



Courbevoie le 1<sup>er</sup> février 2022

## Politique salariale 2022

### Pétition

La note de cadrage de la politique salariale 2022 « *confirme que la négociation sur la rémunération, le temps de travail et le partage de la valeur ajoutée, sera menée au niveau de chaque société relevant du périmètre du Groupe* ».

La Direction indique un budget de 3,5% « *de la masse salariale brute fiscale (hors budget spécifique égalité femmes/hommes) quelle que soit la catégorie socio-professionnelle* » sans aucune contrainte d'application dans les sociétés qui le mettront en pratique selon les résultats 2021 et les objectifs que Thales leur a fixé pour 2022. Et avec application décalée du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> juillet.

Quant au calendrier de retour à l'application en janvier de la politique salariale, celui-ci est repoussé à 2024, alors qu'il a suffi en 2021 d'un claquement de doigt financier pour la reculer à juillet, pour économiser, au détriment des salariés, 7 mois d'augmentation !

L'intersyndicale rappelle ses revendications :

- **Un budget MINIMUM de 4% (hors budgets spécifiques),**
- **Une application au 1er janvier,**
- **L'indexation des salaires sur Minimum Conventionnel +3%,**
- **Aucune Augmentation Individuelle inférieure à 2%.**

La Direction n'entend, pour le moment, pas répondre à ces revendications.

Pour signer la pétition sur internet :

<https://chnq.it/rGTjR5WkgJ>







Je soutiens les revendications exprimées par l'intersyndicale et je suis prêt à participer aux actions de mobilisation et de manifestation décidées par celle-ci.

Nom	Prénom	Signature
Boussot	Cécile	
COURTIAL	Bernarda	
DEVOUCOUZ	beatrice	
RANAT	Fabrice	
DUSSAUD	Veronique	
LAMA	Noeline	
SYLVESTRE	Sylvie	
GONZALVER	Celine	
EROUAT	Marie Lise	
CHENOLL	Marie-Ange	
KAHLAOUI	Kotfi	
F. GOUTADEUR	Florian	
COMBARE	Celine	
BOHEMI	Christophe	
PERRIN	J. Cedric	
ROTH	Isabelle	
BLACHERE	Gilles	
TAGARDÉL	Claude	
FILHOL	Fabien	
TAM	Laurat	